



Obligations déclaratives dans les échanges extra et intra communautaires DEB - DES

Programme

1 jour

▼ Objectifs

- Clarifier de manière précise les règles douanières et comptables induites par les flux intracommunautaires ; respecter les obligations déclaratives et fiscales relatives à ce type d'échange ; valider les mentions obligatoires à faire figurer sur les documents de traçabilité.

▼ Public

Gestionnaires des introductions et/ou expéditions intracommunautaires, comptables d'entreprise, rédacteurs des déclarations d'échanges intracommunautaires et autres documents de traçabilité douanière et fiscale

▼ Méthodes pédagogiques

- L'intervention, modulée selon les besoins spécifiques des participants, s'appuiera sur deux présentations PowerPoint, associées à plusieurs documents remis aux apprenants afin de les aider à identifier plus rapidement les flux et à en optimiser la gestion

▼ Durée et calendrier

1 jour – 7 heures
Nous consulter

▼ Coût

250 € net /participant
(non assujetti TVA)

▼ Contact

Contacts

Filière International – C.C.I.

Nathalie SICRE

Tél. : 04.68.35.98.90

nathalie.sicre@perpignan.cci.fr

Service Formation

Professionnelle Continue

Christine NOE

Tel 04 68 56 23-09 - Fax 04 68 56 23 06

christine.no@perpignan.cci.fr

Maison de la Formation CCI

Route de Thuir – Orle – BP 90443

1. Les bases règlementaires (JOUE, BOD et BOI)

- Les objectifs de la déclaration de douane intracommunautaire
- L'analyse des divers types de flux physiques et financiers ; la traçabilité des opérations
- La DEB, le CA3 et les types de registres à tenir

2. Le territoire d'application et les types d'opération

- Les zones géographiques concernées et les territoires exclus
- Le flux des marchandises : expédition et introduction
- Le flux financier : livraison, acquisition, transfert, affectation
- La taxation des acquisitions et le régime d'auto liquidation
- Les transactions particulières : envois d'échantillons, opérations triangulaires, retour, admission temporaire, façonnage, etc.
- Le traitement des prestations de services et la DES

3. La déclaration Intrastat

- Le redevable de l'information et les principes d'établissement de la déclaration
- Les mouvements exclus
- Les rubriques de la DEB selon le niveau d'obligation
- Les régularisations commerciales et les corrections

4. Les documents associés à la DEB

- Le rôle fondamental des factures et les mentions obligatoires
- Les autres documents à conserver

5. La recherche et la vérification des informations

- N° d'identifiant à la TVA, représentant ou mandataire fiscal, NC, actualisation des réglementations douanières et fiscales